

Numéro de la délibération	Intitulé	Statut
16-24	Subvention Perche Ambition Boucherie Da Silva	Adoptée
17-24	Modification du tableau des effectifs	Adoptée
18-24	Débat d'orientations budgétaires	Adoptée

Le Président
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 36
- Vote : 36 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°16-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de Fontaine Simon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 mars 2024

Secrétaire de séance : M. René ROUSSELLE

Etaient présents : M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUVELOUP Jean-François, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. BORDIER Christophe, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

M. LEGROS Eric donne pouvoir à M. GUILLEMET Philippe
M. BIZARD Michel donne pouvoir à Mme DESSE Nelly
Mme HERVET Monique donne pouvoir à M. ROUSSELLE René
M. ROUSSEAU Waldeck donne pouvoir à Mme GACHE Marjorie
M. CERCEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BORDIER Christophe
M. ROY Florent donne pouvoir à M. JEROME Bruno

Objet : Subvention Perche Ambition

Une nouvelle demande de subvention Perche Ambition est présentée

Jonathan Da Silva – Boucherie Charcuterie Da Silva – Rachat du matériel – Fontaine Simon

Achat du matériel de l'ancienne boucherie Charcuterie suite à la reprise du commerce. M. Da Silva n'ouvre pas la boutique de Fontaine-Simon tous les jours mais vend sur les marchés du secteur.

Projet : Matériel

Investissement global : 28 250 €

Investissement éligible : 28 250 €

Subvention proposée : 3 000 €

Avis du comité de pilotage : Le dossier avait été reporté en attente de sécurité sur l'activité de M. Da Silva.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de cette subvention au titre de Perche Ambition.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240312-16-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme
Le Président, Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 36
- Vote : 36 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°17-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de Fontaine Simon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 mars 2024

Secrétaire de séance : M. René ROUSSELLE

Etaient présents : M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. BORDIER Christophe, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

M. LEGROS Eric donne pouvoir à M. GUILLEMET Philippe
M. BIZARD Michel donne pouvoir à Mme DESSE Nelly
Mme HERVET Monique donne pouvoir à M. ROUSSELLE René
M. ROUSSEAU Waldeck donne pouvoir à Mme GACHE Marjorie
M. CERCEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BORDIER Christophe
M. ROY Florent donne pouvoir à M. JEROME Bruno

Objet : Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre de la préparation de la saison aquatique 2024, il est proposé au Conseil la modification du tableau des effectifs de la CdC pour la création des deux postes suivants chargés principalement de l'accueil du parc aquatique, et de tâches de ménage courant/entretien :

- Un poste d'adjoint technique principal 2° classe à 21/35°
- Un poste d'adjoint technique principal 2° classe à 10.5/35°

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve la création de ces deux postes et autorise le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifiée conforme
Le Président, Eric GERARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240312-17-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DE PERCHE
Place de l'Hôtel de Ville
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :
- en exercice : 41
- présents ou représentés : 36
- Vote : 36 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

DELIBERATION N°18-24

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 à la salle des fêtes de Fontaine Simon, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 mars 2024

Secrétaire de séance : M. René ROUSSELLE

Etaient présents : M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOGNI Marc, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, M. VALLEE Dominique, M. CUVIER Fabrice, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. BORDIER Christophe, Mme GUERIN Colette

Pouvoirs :

M. LEGROS Eric donne pouvoir à M. GUILLEMET Philippe
M. BIZARD Michel donne pouvoir à Mme DESSE Nelly
Mme HERVET Monique donne pouvoir à M. ROUSSELLE René
M. ROUSSEAU Waldeck donne pouvoir à Mme GACHE Marjorie
M. CERCEAU Jean-Michel donne pouvoir à M. BORDIER Christophe
M. ROY Florent donne pouvoir à M. JEROME Bruno

Objet : Débat d'Orientations budgétaires 2024

Après présentation du rapport des orientations budgétaires 2024, le Conseil communautaire acte le débat d'orientations budgétaires et approuve ce rapport pour l'exercice 2024.

Les pièces constituant le rapport des orientations budgétaires sont jointes à la délibération

-
- tableau de synthèse provisoire du CA 2023
- tableau du CA 2023 « fonctionnement » par services
- tableau des orientations d'investissement 2024

Pour extrait certifiée conforme
Le Président, Eric GERARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20240312-18-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Rapport d'Orientation Budgétaires 2024

1. Résultats de fonctionnement 2023 (provisoires)

Voir le tableau de synthèse du CA 2023.

1. Recettes de fonctionnement 2023

1.1. Fiscalité et allocations compensatrices

	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
T Habitation / Foncier / CFE / TA FNB	2 471 457	2 587 515	2 701 434	2 661 918
dont TH	328 616	324 164	343 085	352 169
dont CFE	508 946	508 635	519 851	521 648
dont TFB / TFNB / TAFNB +rel	159 673	165 752	179 334	179 263
Rôles supplémentaires		10 334		1 626
Fraction TVA	1 474 222	1 578 630	1 659 164	1 607 212
CVAE	379 450	400 247	412 113	412 748
tascom	152 528	154 533	158 371	162 045
IFER	80 972	92 005	95 961	101 219
FNGIR	-895 011	-895 011	-895 011	-895 011
TOTAL FISCALITE	2 189 396	2 339 289	2 472 868	2 442 919
FPIC	221 291	221 291	221 291	210 227
Allocations compensatrices	160 845	149 677	160 129	160 131
FDPTP	9 713	9 732	9 700	4 602
Filet de sécurité inflation		18 407	0	-18 407
Attributions de compensation	-901 184	-901 184	-901 184	-901 184

Les recettes « fiscales » ont été en nette **augmentation de 103 000 € en 2023** par rapport à 2022 compte tenu d'une inflation importante, mais inférieures de 30 000 € par rapport au BP 2023.

La fraction de TVA a notamment été inférieure aux montants notifiés.

Par ailleurs :

- Le FPIC (décision 2023) a été inférieur à 2022 et aux prévisions 2023 pour contribuer à l'effort financier avec les communes, (**baisse de 11 000 €**) faisant suite à la baisse de l'enveloppe allouée en 2023.
- L'acompte « **filet de sécurité** » inflation de **18 407 €** perçu en 2022 a dû être reversé à l'Etat en 2023 faute d'éligibilité au dispositif.

1.2. Dotations de l'Etat

	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023
Dotation d'intercommunalité	350 169	346 972	346 194	346 194
Dotation de compensation	470 474	460 154	457 482	457 482
Total DGF interco	820 643	807 126	803 676	803 676

A CIF constant, la tendance globale d'évolution de la Dotation d'Intercommunalité est à la baisse, notamment du fait de la dotation de compensation.

2. Evolution des postes de fonctionnement par chapitre

2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été en légère baisse en 2023 : 6 749 475 € (contre 6 754 840 € en 2022).

Les charges à caractère général (D011) ont été en hausse de 35 000 € par rapport à 2022, mais nettement inférieures aux prévisions.

Les consommations en fluides et notamment énergétiques ont baissé. Elles avaient très fortement augmenté de 2021 à 2022. Elles ont nettement baissé de 59 000 en 2023 en retrouvant un niveau plus proche de 2021, quoique sensiblement supérieur de 14 %.

	CA2021	CA2022	BP2023	CA 2023
Eau	14 591	22 953	22 500	21 632
Energie/Electricité	139 969	212 633	212 000	153 952
Carburants	1 431	2 022	3 500	2 895
Total fluides	155 991	237 608	238 000	178 479

D'autres postes ont en revanche largement augmenté :

- Mode de fonctionnement / entretien-ménage du parc aquatique qui fait large place à l'externalisation : + 25 000 € (en compensation d'une baisse sur le poste « personnel »)
- Travaux d'entretien importants sur les bâtiments et équipements et notamment dans le Parc aquatique lors de la fermeture annuelle : + 30 000 €
- Frais administratifs et de fonctionnement (assurances, honoraires, déplacements)
- Augmentation des mutualisations de personnels (techniques et administratifs) et refacturations réciproques (D011 et R70)

Les charges de personnel (D012) ont également augmenté de 14 000 € par rapport à 2022.

Hormis la réorganisation du parc aquatique (fermeture 3 mois et externalisation ménage) qui a entraîné une baisse du poste de personnel de 54 000 €, l'ensemble du poste « ressources humaines » a sensiblement augmenté en 2023 :

- Effets de l'inflation (revalorisation des points d'indice) : + 30 000 €
- Institution du RIFSEEP : + 10 000 €
- Animation / Evénements sportifs : + 15 000 €
- Augmentations divers services et glissement vieillesse technicité 5GVT) : + 10 000 €

Les autres charges de gestion courante (D65) ont de nouveau très fortement augmenté de 547 000 € en 2023 :

Effet de la modification comptable (M57) : réimputation des subventions aux budgets annexes du D67 au D65 : 388 000 € en 2023

- Ordures ménagères : (augmentation des participations aux SIRTOM et SICTOM couverte par la TEOM) : + 102 000 €
- SDIS : + 32 000 €
- Reversement « filet de sécurité » + 18 000 €
- GEMAPI : + 12 000 €

D66 (et D16) Charges de la dette : Le désendettement sur le budget principal a permis une baisse importante des annuités d'emprunt en 2023 par rapport à 2022 :

Endettement Budget principal	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital restant dû	1 099 536	979 276	985 904	875 026	785 327	698 397
Annuité	140 006	140 006	125 794	102 582	98 374	98 374

2.2. Recettes de fonctionnement

Le R70 « Produits des services » qui comprend principalement les recettes d'entrées du parc aquatique et l'ensemble des refacturations de personnels (mutualisations, refacturations aux budgets annexes...) **a augmenté de 85 000 €.**

Le R73 « Fiscalité » à présent divisé en 2 chapitres distincts a très fortement augmenté de 207 000 €

(dito plus haut – cf. tableau « fiscalité »)

- La fiscalité et recettes « propres » : + 103 000 €,
- La TEOM : + 101 000 € directement fléchés sur les factures des SIRTOM/SICTOM
- La taxe de séjour : + 14 000 € (elle est passée de 20 000 € en 2022 à 34 000 € en 2023)
- Le FPIC a baissé de 11 000 €

Le R74 (Dotations et subventions) a légèrement progressé de 13 000 €.

- Baisse du poste « DGF / allocations compensatrices / filet de sécurité » : - 16 000 €
- Augmentation des subventions EFS : + 10 000 €
- FCTVA en fonctionnement : + 6 000 €
- Enfance jeunesse : + 10 000 €

Le R75 (Dotations et subventions) a fortement progressé de 88 000 € :

- Baisse du revenu des immeubles : location « grange » à la régie et fin de location des logement « WCS » : - 16 000 €
- Augmentation des remboursements divers (notamment assurance Aulnays) : + 9 000 €
- Surtout : le reversement de l'excédent en solde d'opération de Zone d'activités à La Loupe (budget annexe) : + 95 000 €

Au R77, le Budget a enregistré le produit de la vente de la Feuilleraie pour 61 200 €.

2.3. Traduction de ces évolutions sur les services de la CdC

Voir le tableau « CA 2023 provisoire par services »

Quelques évolutions significatives – 2022-2023 :

- La **Santé** avec la répercussion des coûts de recrutement de médecins généralistes
- Le **SDIS** avec l'augmentation de la participation intercommunale
- La baisse sensible sur le **parc aquatique** avec la fermeture annuelle et la baisse des coûts de l'énergie
- **L'économie** – gros écart lié à l'autofinancement de l'acquisition de « hôtel d'entreprises en 2022 » ainsi qu'au reversement de l'excédent ZA la Loupe en 2023.

3. En conclusion sur les résultats de fonctionnement et la CAF 2023

En section de fonctionnement en 2023, le montant de dépenses réelles de fonctionnement a légèrement baissé de 6 754 841 € à 6 749 475 €. Les recettes réelles de fonctionnement ont également augmenté de 6 789 970 € en 2022 à 7 164 169 € en 2023.

La CAF a donc largement augmenté.

La CAF nette de 2022 était de – 75 748 € ; corrigée à 174 251 € (autofinancement d'une partie de l'acquisition « hôtel d'entreprise » à la SEMPAT).

La CAF nette de 2023 a sensiblement augmenté à 324 845 €. Elle a cependant bénéficié d'une recette exceptionnelle de 95 774 € en fin d'exercice (excédent de clôture d'une opération de zone d'activités à La Loupe), sans lequel la CAF 2023 aurait été de 229 071 €).

2. Résultats en investissement 2023 (provisaires)

Le montant total des dépenses s'est élevé à 537 603 €, celui des recettes à 468 253 €.

Le solde des RAR étant positif de 68 214 €, le montant du solde d'investissement global est négatif et s'élève à – 1 135 €.

3. Synthèse des résultats 2023

- ➔ Un excédent de fonctionnement 2023 de 1 217 435 €
- ➔ Un résultat d'investissement 2023 de – 69 350 € et un solde positif de RAR, qui ramène le besoin d'équilibre de l'investissement à – 1 135 €

- ➔ **Un report total de 1 216 299 € en 2024.**

4. Les orientations pour 2024

4.1. Loi de finances 2024

- + 3 à 3,5 % des bases d'imposition (+ 7% en 2023) : cela pourrait générer une augmentation de l'ordre de 35 000 € en 2024.
- Augmentation de l'enveloppe nationale DGF (y compris de la Dotation d'intercommunalité) : -Espoir d'une stabilisation à attendre après des années de baisses légères régulières...
- Simplification des règles dérogatoires pour le FPIC (effet pluriannuel des décisions).

4.2. Ressources humaines

- Tendances inflation effets pleine année et poursuite
 - + 5 points généralisés au 01/01/24 : + 13 000 €
 - Effet pleine année de l'augmentation de juillet 2023
 - Une prime inflation : + 0 / 12 000 € ? à arbitrer avant la fin du 1^{er} trimestre 2024
- Des choix forts faits en 2023 : rééquiper les équipes de direction de service. Impact prévisible de l'ordre de 80 000 €
 - Renfort mission « marketing et communication » (+ 30 000 €)
 - Une direction de Régie / PAP (impact redéploiement : + 30 000 €)
 - Une direction de l'Eau (impact redéploiement : + 10 – 20 000 €)

4.3. Fonctionnement des services / quelle capacité d'autofinancement en 2024 ?

Economie / Santé (subventions aux budgets annexes) :

Les effets du travail comptable réalisé en 2023 sur les lotissements d'activités

- Quelle prévision ZA La Loupe 2024 ? :
 - Pour éviter de réaliser une nouvelle avance du budget principal (environ 450 000 €) en plus de l'emprunt de préfinancement (environ 760 000 €) :
 - Seront vraisemblablement intégrés au BP24 du Budget principal :
 - Réalisation d'une part des aménagements sur Domaine Public équilibrés par les subventions DETR/Région, ainsi que la participation du Département sur le Tourne à gauche.
- Quelle prévision ZA Champrond 2024 ?

- Risque d'avoir à financer la ZA par une avance du même ordre dans l'attente de clôture de cette opération. Pas d'impact CAF mais sur les excédents de fonctionnement reportés de la CdC.

Les bâtiments relais

- Les effets positifs de la vente Roderic Brochage (125 000 € bâtiment + 25 000 € de terrain) – Pour participer au financement du bâtiment relais Thiron (450 000 €)
- Opération SEMPAT (produits de location conformes aux prévisions)
- Remise en location du bâtiment ex- Artgato (vide en 2023) depuis mars 2024 : soit un produit nouveau d'environ 12 000 € en 2024.
- Bâtiments relais La Loupe : 3 modules sur 4 sont loués.

Au total : 160 000 € de recettes en 2023, supérieures aux prévisions (155 000 €).

Le Pôle tertiaire de La Loupe

- Résultats très positifs en 2023 sur les recettes locatives (100 000 € contre 85 000 € prévues).
- Risque de dégradation des recettes en 2024 concernant les locaux Trésor Public et WCS.
 - ➔ Manque à gagner total potentiel de 40 000 € de loyers en 2024 mais l'excédent reporté de 2023 fait que ce budget ne devrait pas ou peu impacter le budget principal en 2024.

Maison de Santé

Effets positifs du travail réalisé en 2022-2023 :

- Une MSP pleine malgré les départs conjugués de MM. Hemery, Mme Amale, Monsieur et Mme Toulemonde
- Arrivées de : Gustavo Costanza, Ana Gomez, Cécile Pujol, Léa Debray, Océane Delhayé
- Loyers de 78 000 € supérieurs aux prévisions (65 000 €)

Fin des charges de prestations de recrutement en 2024

- ➔ Une subvention d'équilibre (60 000 €) qui devrait baisser en 2024.

RAPPEL pluriannuel pour les opérations de gestion locative de la CdC : Marges de manœuvre importantes qui se dégageront liées au désendettement (baisse des annuités économiques) à partir de 2026 : 13 000 €, 2027 : 66 000 €, 2028 : 134 000 €.

Transport et mobilité (subventions aux budgets annexes) :

- **Transport scolaire**

Le déficit prévisionnel de 288 000 € aura été respecté, il sera même légèrement inférieur.

Le bus à acquérir (décision d'attribution à OTOKAR en juillet 2023 pour 135 000 €) n'a pas fait l'objet de dépenses en 2023, ni d'emprunt. Selon le financement Région à obtenir, la question de son autofinancement pourra être posée en 2024 (environ 80 000 €).

- **Mobilité TAD**

Jusqu'ici, le reste à charge de ce service pour la CdC est resté relativement limité grâce au financement LEADER : 8 400 € au total pour 22 mois (6 000 € en 2023).

- ➔ Perspective de poursuivre l'expérimentation pendant deux ans avec un niveau de financement élevé attendu pour tenter de maintenir ce niveau d'équilibre. (Subventions à 80 % sollicitées non garantie à ce stade).

Régie des Produits Terres de Perche (budget annexe Régie)

Une subvention « exceptionnelle » de 23 000 € versée en 2023. Il sera difficile d'équilibrer ce budget en 2024 sans une « subvention exceptionnelle » d'au moins 30-40 000 € pour accompagner le démarrage de l'activité commerciale du château de La Loupe.

Autres services sur le budget principal

- PAP

Réorganisation du service avec recrutement d'un responsable d'exploitation. Bilan 2023 à consolider avec en toute première approche :

- Un effet positif de la fermeture de 3 mois sur les consommations énergétiques malgré la hausse des coûts unitaires : 103 000 € (90 000 € en 2021, 132 000 € en 2022).
- Une hausse des recettes d'entrée et des scolaires : 162 000 € (121 000 € en 2021, 145 000 € en 2022...) à analyser (régularisations antérieures sur les écoles, effets de la hausse des tarifs).

Le déficit d'exploitation devrait ainsi se rapprocher des standards d'environ 200 000 € comme c'était le cas jusqu'aux années COVID.

L'analyse devra être poursuivie et affinée pour l'organisation du service lors des exercices suivants.

- Enfance Jeunesse

Le déficit de 2023 est de l'ordre de 315 000 € comme les prévisions dont 263 000 € de participation à la DSP « ELAN ».

Le montant de 2024 sera vraisemblablement en augmentation :

- Conformément à la DSP
- Conformément à des avenants de fin d'exercice votés en janvier (inclusion sociale / handicap)
- Compte tenu de difficultés financières (inflation / énergie) de l'association.

A effet moyen terme (sans doute à partir de 2025), un travail de fond a été entamé depuis fin 2023 avec la CAF et ELAN pour consolider les bases de l'association (gouvernance, fonds de roulement...) redéfinir l'offre de services à la population (quitte à se recentrer sur les socles de base) et fixer un déficit plafond à ne pas dépasser pour la CdC.

- EFS

Perspectives intéressantes sur le financement de nos 2 EFS par l'Etat. La subvention initialement de 30 000 € par EFS et par an (soit 60 000 € au total) amorce une progression jusqu'à 50 000 € par EFS en 2026. Produit annuel de 70 000 € en 2023, 80 000 € en 2024, 90 000 € en 2025 et 100 000 € en 2026.

- Gymnases et structures sportives

Le déficit a été réduit en 2023 grâce à la maîtrise des dépenses énergétiques légèrement inférieures à 2022 et sensiblement inférieures aux prévisions, l'évolution des coûts énergétiques reste incertaine.

- Soutien aux associations et Sports

Comme cela a été indiqué, l'effort a été mené dans la dynamique des JO 2024 avec un animateur dédié. Celui-ci ne devrait pas être maintenu à compter de septembre 2024.

Cela dégagera une marge de manœuvre budgétaire pour d'autres actions, partiellement en 2024 et en année complète à compter de 2025 (de l'ordre de 20 000 €).

- Tourisme

La taxe de séjour a sensiblement augmenté de 20 000 à 34 000 € en 2023 : à conforter en 2024 avec le nouveau logiciel de perception.

Les charges devraient rester globalement stables avec la poursuite d'actions d'accueil touristique, de promotion et de développement (visites guidées, supports de présentation, livret associations...).

- SDIS

Malgré la poursuite du contexte d'inflation, l'augmentation du contingent, grâce à la modification du calcul des répartitions effectuées par le SDIS, est plus limitée en 2024, de « seulement » 10 000 € environ à hauteur de 584 000 €. Cela portera néanmoins le déficit à un écart d'environ 63 000 € par rapport aux transferts de charges.

- GEMAPI

Avec l'institution de la taxe GEMAPI fin 2023, le Conseil devra voter un produit de GEMAPI à hauteur d'environ 75 000 € à préciser selon les montants de charges qui seront communiqués par le SMAR28.

Il s'agira alors, via une CLECT, de restituer aux communes les charges transférées à hauteur de 34 000 €.

- Communication marketing

Outre l'investissement en ressources humaines, le budget 2024 pourra peut-être supporter quelques dépenses liées aux actions maintenues et développées par la CdC dans ce domaine (acquisition de banques d'image..., impression de newsletters, actions diverses de promotion, maintien des spots radio dédiés aux communes...).

4.4. Synthèse pour 2024 de nos différents services

1. Consolidation de nos bases RH / maîtrise des déficits sur les gros postes / optimiser la gestion locative...

La synthèse des orientations 2024 par services aboutit à une réduction de la CAF en 2024, vraisemblablement inférieure à 100 000 €.

- Une augmentation sur les ressources humaines, pour mieux maîtriser la montée en charge progressive des compétences, des dossiers et services assurés par la CdC, et investissements à mener.
- Services aux Familles :
 - o Sur 2 postes importants et lourds de la CdC : PAP et Enfance Jeunesse, maîtrise de nos déficits d'exploitation : (Re)définir le déficit budgétaire accepté ou acceptable, puis (re)définir le niveau de services proposé
 - o EFS : des subventions en hausse pour nous aider à assumer et respecter les référentiels fixés par l'Etat.
 - o Transport à la Demande : tentative de poursuivre l'expérimentation à charges constantes
- Maintien de l'effort budgétaire « sport » jusqu'aux JO 2024 puis marges de manœuvre nouvelle ensuite.
- Gestion immobilière : Poursuite de l'optimisation de notre activité locative en identifiant bien les risques budgétaires, dans l'attente des effets importants du désendettement en 2026/2027-2028. (rappel : économie annuelle de 66 k€ en 2027 ; 130 k€ en 2028) qui créeront de vraies marges de manœuvre).

2. ...En préparation de nouvelles charges à horizon 2026-2027 (perspective de construction d'un gymnase) :

Plan de financement gymnase	
Coût du projet	2 600 000
Etat DETR	200 000
Etat ANS	250 000
Région CRST	375 000
Département Bourg Centre	600 000
Autofinancement	275 000
Emprunt	900 000
Total	2 600 000
Charge annuelle emprunt (25 ans)	4,50%
Frais de fonctionnement fluides et RH	30000
Total charge annuelle	90 000

3. Selon ces orientations et leur impact budgétaire 2024 et suivantes : possibilité de retravailler les répartitions de transferts de charges et de moyens financiers Communes/CdC ?

Une CLECT à réunir en 2024 :

- Un transfert de charge à restituer aux communes avec l'institution de la taxe GEMAPI
- Revoyure d'autres charges transférées ?
 - ➡ Des charges dont le niveau continue de s'écarter de l'état des charges transférées. Transport / SDIS.

	Date transfert	Charge transférée	Charge 2023	Delta
SDIS	2018	521 594	574 895	53 301
Transport scolaire	2020	239 780	288 819	49 039
Total		761 374	863 714	102 340

- Quid de l'arbitrage FPIC en 2024

4. Vente de patrimoine

Un dernier produit espéré en 2024 : 120 000 €, en cas de vente de la Ferme des Aulnays pour contribuer à l'autofinancement des investissements à venir.

4.5. Investissements 2024 – Impact sur l’endettement et la trésorerie

A. Investissements projetés

(voir le tableau « orientations d’investissement »)

- 1 050 000 € HT sur le budget principal, avec un autofinancement des investissements sur le budget principal situé aux alentours de 143 000 €.
- Sur l’ensemble des budgets et notamment des budgets annexes **Un volume d’investissement très important supérieur à 7 000 000 € en 2024-25** qui va impacter fortement la trésorerie de la CdC.

B. Endettement

i) **Deux emprunts pour 800 - 850 000 €** en 2024 pour les tranches 2 et 3 d’interconnexion qui vont impacter le coût de revient facturé aux communes :

- ➔ Hypothèses d’études sur 25 ans dans le secteur privé ou 40 ans avec la Banque des territoires (indexation livret A).

ii) **Un emprunt d’environ 700 000 €** en 2024 pour le préfinancement de la ZA des Grands Prés. Orientation sur un prêt relais remboursable sans frais d’une durée de 2-3 ans reconductible.

iii) **Deux hypothèses de travail (avec ou sans emprunt) pour 255 000 €** sur les investissements suivants :

- Bâtiment relais Thiron-Gardais. Si le projet est contenu à hauteur de 400/450 000 €, financé avec 150 000 € de DETR, 125 000 € de vente RODERIC, **le solde de 175 000 € pourrait être soit :**
 - Faire l’objet d’un emprunt : exemple sur 15 ans à 4% : 1 300 € / mois. Coût total du crédit : 58 000 € ou d’un autofinancement par le budget principal.
- Bus scolaire : 135 000 € HT. Financement Région 40 %. **Reste à charge de 80 000 €.**
 - Faire l’objet d’un emprunt ou d’un autofinancement par le budget principal.

(les résultats excédentaires reconduits permettent en effet d’envisager une part plus importante d’autofinancement hors emprunt).

- A horizon 2025-2026 : un emprunt de l’ordre de 900 000 € maxi pour la construction du gymnase.

iv) Dans l’hypothèse maximale de la réalisation de l’ensemble de ces emprunts en 2024 et 2025 :

	2024	2025
Interconnexion T2 et T3 (25 ans 4%)	850 000	
Préfinancement ZA (prêt relais)	700 000	
Bâtiment Thiron (15 ans 4%)	175 000	
Bus (10 ans 4%)	80 000	
gymnase (25 ans 4 %)		900 000

L'évolution de l'endettement de la CdC serait le suivant :

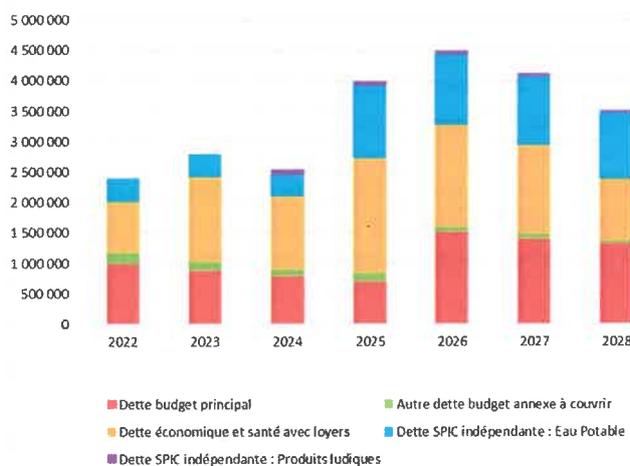
SITUATION ACTUELLE

Endettement Total en capital restant dû	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dettes budget principal	985 904	875 026	785 327	698 397	610 042	524 452	460 049
Autre dette budget annexe à couvrir	198 454	156 282	113 546	69 170	23 085	11 740	0
Dettes économique et santé avec loyers	826 207	1 383 436	1 194 553	1 000 715	801 691	606 974	460 612
Dettes SPIC indépendante : Eau Potable	396 924	381 171	365 167	348 905	332 378	315 579	298 501
Dettes SPIC indépendante : Produits ludiques	0	0	83 000	72 475	61 535	50 163	38 341
TOTAL	2 407 489	2 795 915	2 541 593	2 189 662	1 828 731	1 508 908	1 257 503

SITUATION PROJETEE

Endettement Total en capital restant dû	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dettes budget principal	985 904	875 026	785 327	698 397	1 510 042	1 402 432	1 315 128
Autre dette budget annexe à couvrir	198 454	156 282	113 546	149 170	96 585	78 480	59 710
Dettes économique et santé avec loyers	826 207	1 383 436	1 194 553	1 875 715	1 668 191	1 464 634	1 009 078
Dettes SPIC indépendante : Eau Potable	396 924	381 171	365 167	1 198 905	1 162 478	1 124 983	1 086 381
Dettes SPIC indépendante : Produits ludiques	0	0	83 000	72 475	61 535	50 163	38 341
TOTAL	2 407 489	2 795 915	2 541 593	3 994 662	4 498 831	4 120 692	3 508 638

Structure de l'endettement - Capital restant dû - Situation projetée



C. Trésorerie

Les investissements importants 2024-2025 vont également générer des besoins importants de trésorerie, nécessitant l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

GROS INVESTISSEMENTS 2024-2025								
BESOINS DE TRESORERIE								
	2024				2025			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Interconnexion tranche 2	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses	450 000	900 000						
Subventions	320 000	0	430 000	200 000	0	0	0	0
Emprunt		400 000						
Solde de trésorerie	-130 000	-500 000	430 000	200 000	0	0	0	0
Interconnexion tranche 3	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses			150 000	1 000 000	350 000			
Subventions	0	0	340 000	0	700 000	0	0	0
Emprunt				460 000				
Solde de trésorerie	0	0	190 000	-540 000	350 000	0	0	0
ZA Grands Prés	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses			250 000	400 000	400 000	250 000		
Subventions	0	0	60 000	60 000	180 000	0	300 000	0
Emprunt				700 000				
Solde de trésorerie	0	0	-190 000	360 000	-220 000	-250 000	300 000	0
Abbaye thiron	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses	120 000	240 000	240 000	240 000	240 000	120 000	130 000	
Subventions-TVA-part Thiron	0	330 000	100 000	0	100 000	100 000	100 000	380 000
Solde de trésorerie	-120 000	90 000	-140 000	-240 000	-140 000	-20 000	-30 000	380 000
Schéma patrimonial	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses		50 000	50 000	400 000	400 000	250 000	50 000	50 000
Subvention-TVA-part communes	0	0	25 000	200 000	200 000	0	0	825 000
Solde de trésorerie	0	-50 000	-25 000	-200 000	-200 000	-250 000	-50 000	775 000
Bâtiment relais Thiron	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Dépenses				150 000	150 000	150 000		
Subventions	0	0	0	45 000	0	0	105 000	0
Emprunt					175 000			
Solde de trésorerie	0	0	0	-105 000	25 000	-150 000	105 000	0
Solde de Trésor par trimestre	-250 000	-460 000	265 000	-525 000	-185 000	-670 000	325 000	1 155 000
Solde de Trésor cumulé	-250 000	-710 000	-445 000	-970 000	-1 155 000	-1 825 000	-1 500 000	-345 000
Trésorerie CdC mobilisable	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
BESOIN LIGNE DE TRESORERIE		-210 000		-470 000	-655 000	-1 325 000	-1 000 000	

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PROVISoire

FONCTIONNEMENT

Chapitre-Compte	Libellés	DEPENSES ET RECETTES GLOBALISEES	FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADM ET TEC	COMMUNICAT ION 023-21	TRANSPORTS	GYMNASES	PARC AQUATIQUE BASE	SOUTIEN AUX ASSOC et SPORTS	ENFANCEJEU NESSE	SANTE	ORDURES MENAGERES 812 - 0821/0822	EAU ASSAINISSEMENT	Voiries / P Gare 822-0841/0842	SDIS	GEMAPI	SOUTIEN EMPLOI SOCIAL MSAP	ECONOMIE et NUMERIQUE	LOGEMENTS INSERTION	TOURISME	Urbanisme	TOTAL CA 2023	RAPPEL BP 2023	RAPPEL CA 2022	
011	Charges à caractère général		104 415	7 381	342	69 962	208 854	2 477	6 224	11 458		83	9 801			38 773	12 897	1 890	55 489	174	530 221,51	609 391,03	494 806	
012	Frais de personnel		300 838	8 450	82 564	39 874	176 785	31 727	67 193	12 326		129 100				117 008	6 853		109 746		1 082 463,34	1 083 026,75	1 068 867	
65	Autres charges de gestion courante	18 407	197 281		292 188			6 200	264 504	59 927	1 561 734			574 895	34 700	8 206	92 362				3 110 404,05	3 151 646,95	2 563 470	
66	Charges d'intérêts	12 661																			12 660,84	12 760,46	14 587	
67	Charges exceptionnelles																				2 000,00	2 000,00	599 384	
D014	FNGIR	895 011																			895 011,00	895 011,00	895 011	
D014	Attribution de compensation	1 118 714																			1 118 714,00	1 118 714,70	1 118 715	
Dépenses réelles de fonctionnement		2 044 793	602 534	15 831	375 094	109 836	385 640	40 405	337 922	83 711	1 561 734	129 183	9 801	574 895	34 700	163 987	112 112	1 890	165 235	174	6 749 474,74	6 872 550,89	6 754 840	
042	Dotation aux amortissements	234 838																			234 838,01	171 498,11	173 538	
68	Dotation aux provisions pour risques																					985 446,51		
022	Dépenses imprévues																							
023	Virement à l'investissement																							
Autres dépenses de fonctionnement		234 838																				234 838	1 156 945	173 538
Total des dépenses de fonctionnement		2 279 631	602 534	15 831	375 094	109 836	385 640	40 405	337 922	83 711	1 561 734	129 183	9 801	574 895	34 700	163 987	112 112	1 890	165 235	174	6 984 313	8 029 496	6 928 378	

66 498,62

Article	Libellés	RESSOURCES GENERALES	FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADM et TEC	COMMUNICAT ION 023-99	TRANSPORTS	GYMNASES	PARC AQUATIQUE BASE	SOUTIEN AUX ASSOC et SPORTS	ENFANCEJEU UNESSE	SANTE	ORDURES MENAGERES 812 - 0821/0822	EAU ASSAINISSEMENT	Voiries 822-0841/0842	SDIS	GEMAPI	SOUTIEN EMPLOI SOCIAL MSAP	ECONOMIE	LOGEMENTS INSERTION	TOURISME	PLUI	TOTAL BP 2023	RAPPEL BP 2023	RAPPEL CA 2022
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		6 752				468	884													8 104	19 000	27 020
70	PRODUITS DES SERVICES		184 804		74 351	9 370	190 464					133 384				3 501	5 000		-26 129		574 746	549 526	489 239
73	IMPOTS ET TAXES	3 765 687									1 561 672								34 103		5 361 462	5 398 434	5 153 963
73111	TF TH CFE	1 054 706																			1 054 706	1 042 270	1 008 885
73112	CVAE	412 748																			412 748	421 113	400 247
73113	Tascom	162 045																			162 045	158 371	154 533
73114	Produits IFER	101 219																			101 219	95 961	92 005
73211	Attribution de compensation négative	217 530																			217 530	217 530	217 530
73223	FPIC	210 227																			210 227	221 291	221 291
7382	Fraction de TVA (réforme TH)	1 607 212																			1 607 212	1 659 164	1 578 630
73*	Taxe de séjour																				34 103	21 000	20 435
7331	TEOM										1 561 672										34 103	1 561 734	1 460 407
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	968 409				1 616	4 480		24 145							70 036			11		1 068 696	1 053 505	1 056 697
741	Dotation interco et compensation	803 676																			803 676	883 676	807 126
747	Autres subventions					1 616	4 480		24 145							70 036			11		100 288	100 288	71 754
748	Compensations fiscales	164 733																			164 733	169 829	177 817
74832	Dotation compensation réforme TP	4 602																			4 602	9 700	9 733
74833	Etat comp au titre cont TP	23 810																			23 810	154 877	144 570
74834	etat comp titre exo If	136 321																			136 321	5 252	5 107
74835	Etat compensation taxe																						
7488	Autres participations																						18 407
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		692			11 158	15 651			1 733						192	98 655	560	22 520		151 160	33 400	63 051
77	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 000																		61 200	3 000	
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT		4 734 096	195 248		74 351	22 145	211 062	884	24 145	1 733	1 561 672	133 384				73 729	103 655	560	91 704		7 228 369	7 056 865	6 789 971
002	Résultat de fonctionnement reporté	956 375																			956 375	956 375	1 078 529
Sous-total		5 690 471	195 248		74 351	22 145	211 062	884	24 145	1 733	1 561 672	133 384				73 729	103 655	560	91 704		8 184 744	8 013 241	7 868 499
042	Recettes d'ordre budgétaire	17 004																			17 004	16 255	16 255
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 707 475	195 248		74 351	22 145	211 062	884	24 145	1 733	1 561 672	133 384				73 729	103 655	560	91 704		8 201 748	8 029 496	7 884 754

Solde section de fonctionnement	3 427 844	-407 286	-15 831	-300 743	-87 691	-174 578	-39 520	-313 776	-81 978		-62	4 201	-9 801	-574 895	-34 700	-90 258	-8 457	-1 330	-73 531	-174	1 217 435		956 376
Dépenses réelles fonctionnement 2023	2 044 793	602 534	15 831	375 094	109 836	385 640	40 405	337 922	83 711	1 561 734	129 183	9 801	574 895	34 700	163 987	112 112	1 890	165 235	174		6 749 475	6 872 551	6 754 840
Recettes CAF (RRF hors 77) 2023	4 734 096	192 248		74 351	22 145	211 062	884	24 145	1 733	1 561 672	133 384					73 729	103 655	560	30 504		7 164 169	7 053 865	6 789 971
Solde = CAF brute BP 2023	2 689 303	-410 286	-15 831	-300 743	-87 691	-174 578	-39 520	-313 776	-81 978		-62	4 201	-9 801	-574 895	-34 700	-90 258	-8 457	-1 330	-134 731	-174	414 694	184 314	35 130
CAPITAL DES EMPRUNTS (hors prêts relais)	89 849																				89 849	89 699	110 878
CAF nette exercice 2023	2 599 454	-410 286	-15 831	-300 743	-87 691	-174 578	-39 520	-313 776	-81 978		-62	4 201	-9 801	-574 895	-34 700	-90 258	-8 457		-134 731	-174	324 845	94 615	-75 748

COMPTE ADMINISTRATIF 2022																							
Dépenses réelles fonctionnement 2022	2 028 313	612 852	12 988	352 634	112 510	421 745	16 474	353 741	50 347	1 459 825	126 357	7 899	542 694	22 031	132 812	345 894	13 644	142 078			6 754 840		
Recettes réelles fonctionnement 2022	4 658 064	156 246		69 090	4 362	164 410		24 998	12 504	1 460 407	90 637				64 832	7 848	9 834	66 741			6 789 971		
Solde = CAF brute CA 2022	2 629 751	-456 606	-12 988	-283 544	-108 148	-257 335	-16 474	-328 744	-37 843	582	-35 721	-7 899	-542 694	-22 031	-67 								

BUDGET PRINCIPAL - CA 2023 - PROVISOIRE

FONCTIONNEMENT

	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)	CA 2023	RAR 2023		CA 2021	CA 2022	BP 2023	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)	CA 2023	RAR 2023
011 - Charges à caractère général	446 337,03	494 806,29	609 391,03	609 391,03	530 221,51		013 - Atténuations de charges	4 993,64	27 020,07	19 000,00	19 000,00	8 104,30	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 026 652,13	1 068 867,69	1 083 026,75	1 083 026,75	1 082 463,34		70 - Produits des services, du domaine et ventes	458 047,54	489 239,31	549 526,03	549 526,03	574 746,46	
65 - Autres charges de gestion courante	2 321 137,99	2 563 470,04	3 151 646,95	3 151 646,95	3 110 404,05		73 - Impôts et taxes	4 881 143,27	5 153 962,77	2 097 985,13	2 097 985,13	2 035 070,88	
				0,00			731 - Fiscalité locale			3 300 448,97	3 300 448,97	3 326 391,64	
66 - Charges financières	17 394,57	14 587,24	12 760,46	12 760,46	12 660,84		74 - Dotations, subventions et participations	1 173 285,94	1 056 697,09	1 053 505,00	1 053 505,00	1 068 696,34	
67 - Charges exceptionnelles	404 198,06	599 383,96	2 000,00	2 000,00			75 - Autres produits de gestion courante	73 541,77	63 051,03	33 400,00	129 174,00	151 159,75	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			985 446,51	885 137,66			77 - Produits exceptionnels	1 509,84		3 000,00	3 000,00	64 200,00	
014 - Atténuations de produits	2 013 725,70	2 013 725,70	2 013 725,70	2 013 725,70	2 013 725,40		002 - Résultat de fonctionnement reporté	972 691,23	1 078 528,70	956 375,40	956 375,40	956 375,40	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)				0,00			042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 735,95	16 254,97	16 254,98	17 254,98	17 003,60	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 173,10	173 537,62	171 498,11	174 998,11	234 838,01					0,00			
023 - Virement à la section d'investissement				193 582,85							0,00		
Total	6 408 618,58	6 928 378,54	8 029 495,51	8 126 269,51	6 984 313,15		Total	7 587 949,18	7 884 753,94	8 029 495,51	8 126 269,51	8 201 748,37	0,00

Total DRF	6 229 445,48	6 754 840,92	6 872 550,89	6 872 550,89	6 749 475,14
Total RRF					
CAF Brute	363 076,52	35 129,35	184 314,24	280 088,24	414 694,23
CAF Nette	239 704,25	-75 748,56	94 615,45	190 389,45	324 845,44

	6 592 522,00	6 789 970,27	7 056 865,13	7 152 639,13	7 164 169,37
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

	CA 2021	CA 2022	BP 2023	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)	CA 2023	RAR 2023		CA 2021	CA 2022	BP 2023	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)	CA 2023	RAR 2023
20 - Immobilisations incorporelles	24 630,00	40 562,00	18 000,00	120 185,00	48 231,90	68 023,10	10 - Dotations, fonds divers et réserves	300 427,68	133 225,39	60 000,00	60 000,00	28 383,70	50 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	10 983,61	10 983,61	11 000,00	11 000,00	10 983,61		13 - Subventions d'investissement	68 264,62	392 946,79	93 071,74	244 275,74	33 160,00	96 267,00
21 - Immobilisations corporelles	75 608,01	85 244,41	277 588,34	284 627,47	138 711,27	15 757,98	16 - Emprunts et dettes assimilées	130 000,00			0,00		
23 - Immobilisations en cours	463 370,81	77 523,00	301 233,22	301 233,22	23 653,75		024 - Produits de cessions			183 000,00	183 000,00		
16 - Emprunts et dettes assimilées	123 372,27	110 877,91	89 698,79	89 698,79	89 848,79		458217 - TRAVAUX VOIRIES				0,00		
27 - Autres immobilisations financières	100 000,00	15 000,00		196 082,85	196 082,85		27 - Autres immobilisations financières	10 304,00			0,00	287,00	
45 - Opérations pour compte de tiers				2 568 309,49	5 728,80	2 562 580,69	45 - Opérations pour compte de tiers				2 568 309,49		2 568 309,49
020 - Dépenses imprévues (investissement)				0,00			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	179 173,10	173 537,62	171 498,11	174 998,11	234 838,01	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	41 750,84	171 679,29		0,00			021 - Virement de la section de fonctionnement				193 582,85		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 735,95	16 254,97	16 254,98	17 254,98	17 003,60		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			171 584,61	171 584,61	171 584,61	
13 - Subventions				7 359,00	7 359,00		23 - immobilisations	2 602,80					
Total	862 451,49	528 125,19	713 775,33	3 595 750,80	537 603,57	2 646 361,77	Total	690 772,20	699 709,80	679 154,46	3 595 750,80	468 253,32	2 714 576,49

Résultat de fonctionnement	1 179 330,60	956 375,40
Résultat d'investissement	-171 679,29	171 584,61
Solde des RAR	70 877,39	34 620,87
Solde d'investissement RAR inclus	-100 801,90	206 205,48
Affectation du résultat (R1068)	100 801,90	
Report en section de fonctionnement n+1	1 078 528,70	956 375,40

	1 217 435,22
	-69 350,25
	68 214,72
	-1 135,53
	1 135,53
	1 216 299,69

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 - INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL

Lieu	Nature de L'investissement	HT	TTC	Recettes	Solde
Gymnase La Loupe	Réfection toiture terrasse	77 000,00 €	92 400,00 €	61 600,00 €	
	Achat de moquettes (festival jeux et manif diverses)	1 800,00 €	2 160,00 €		
	Réparations diverses.	2 500,00 €	3 000,00 €		
	Honoraires MOE - construction gymnase (PPI à construire)	50 000,00 €	60 000,00 €	25 000,00 €	
Sous Total		131 300,00 €	157 560,00 €	86 600,00 €	-44 700,00 €
Gymnase Thiron Gardais	Réfections diverses (plomberie, bardage bois, VMC)	4 000,00 €	4 800,00 €		
Sous total		4 000,00 €	4 800,00 €	0,00 €	-4 000,00 €
Crèche Halte Garderie	Réfections diverses (régulation chauffage)	2 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €	
Sous Total		2 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Espace Multi Activités	Réfections diverses	2 500,00 €	3 000,00 €		
Sous Total		2 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Parc Aquatique du Perche	Photovoltaïque	81 759,50 €	98 111,40 €	65 407,60 €	
	Investissements récurrents, travaux durant fermeture technique	20 000,00 €	24 000,00 €		
Sous Total		101 759,50 €	122 111,40 €	65 407,60 €	-36 351,90 €
Base de loisirs Font - Simon	Divers (broyeur)	4 000,00 €	4 800,00 €		
Sous Total		4 000,00 €	4 800,00 €	0,00 €	-4 000,00 €
Tourisme	Grange Aux dîmes : aménagement des jardins	2 500,00 €	3 000,00 €		
	Grange aux dîmes : réfections diverses	2 500,00 €	3 000,00 €		
	Randonnées (fin du programme 2023 : panneaux, mobilier)	7 000,00 €	8 400,00 €		
Sous Total		12 000,00 €	14 400,00 €	0,00 €	-12 000,00 €
Informatique	Informatique	4 000,00 €	4 800,00 €		
	Serveur mutualisé siège de la mairie / cdc (quote part du reste à charge 40%)	10 000,00 €	12 000,00 €		
Sous Total		14 000,00 €	16 800,00 €		-14 000,00 €
Communication	Transversal, déclinaison de la charte graphique, lettres info*, signalétique événementielle,	12 000,00 €	14 400,00 €		
	Totem ZAC de la Cerisaie	4 500,00 €	5 400,00 €		
Sous Total		16 500,00 €	19 800,00 €		-12 000,00 €
SMO E&L Numérique		11 000,00 €	11 000,00 €		
Sous Total		11 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €	-11 000,00 €
Extension ZI Grands Près		627 000,00 €	752 400,00 €	627 000,00 €	
Sous Total		627 000,00 €	752 400,00 €		0,00 €
Total		926 559,50 €	1 109 671,40 €	779 007,60 €	-143 051,90 €

Autres projets d'investissement (budgets annexes)

Lieu	Nature de L'investissement	HT	TTC	Recettes	Soldes
MSP LL	Divers	2 500,00 €	3 000,00 €		
Sous Total		2 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Pôle Tertiaire	Ravalement Façade (assurance décennale)	100 000,00 €	120 000,00 €	100 000,00 €	
	Divers	2 500,00 €	3 000,00 €		
Sous Total		102 500,00 €	123 000,00 €	100 000,00 €	-2 500,00 €
Bâtiment relais TG	Construction d'un bâtiment relais	450 000,00 €	540 000,00 €	275 000,00 €	
Sous Total		450 000,00 €	540 000,00 €	275 000,00 €	-175 000,00 €
Bâtiment relais LL	Provision aménagement de bureaux	2 500,00 €	3 000,00 €		
Sous Total		2 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Extension ZI Grands Près	Travaux	744 000,00 €	892 800,00 €		
Sous total		744 000,00 €	892 800,00 €	0,00 €	-744 000,00 €
Transport scolaire	Achat d'un bus	135 000,00 €		54 000,00 €	
Sous total		135 000,00 €	162 000,00 €	54 000,00 €	-81 000,00 €
Interconnexion Réseau eau potable tranche 2	RAR MOE : 22 314,35 €		0,00 €	0,00 €	
	RAR Travaux : 1299640 €		0,00 €	345 333,00 €	
Sous Total		0,00 €	0,00 €	345 333,00 €	345 333,00 €
Interconnexion Réseau eau potable tranche 3	RAR MOE : 29 720,05 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	
	Raccordement électrique - Enedis	15 000,00 €	18 000,00 €		
	Travaux	1 439 560,00 €	1 727 472,00 €	1 050 000,00 €	
Sous Total		1 454 560,00 €	1 745 472,00 €	1 085 000,00 €	-369 560,00 €

Travaux et études pour comptes de tiers

Eau Potable	Schéma directeur eau potable	1 000 000,00 €	1 200 000,00 €	750 000,00 €	
	Etude transfert compétence eau potable	100 000,00 €	120 000,00 €	75 000,00 €	
Sous total		1 100 000,00 €	1 320 000,00 €	825 000,00 €	-275 000,00 €
Assainissement	Etude de transfert compétence assainissement	100 000,00 €		30 000,00 €	
Sous total		100 000,00 €	120 000,00 €	30 000,00 €	-70 000,00 €
Eglise Abbatiale TG	Travaux	1 100 000,00 €	1 320 000,00 €	1 100 000,00 €	
Sous total		1 100 000,00 €	1 320 000,00 €	1 100 000,00 €	0,00 €

TOTAL GENERAL		5 982 619,50 €	7 176 943,40 €	4 539 340,60 €	
----------------------	--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	--